



Fusion des DRAC : Bientôt la potion amère !

Ce 31 juillet (cf communiqué de presse ci-joint), le Premier ministre, non sans arrières-pensées politiques, voire électoralistes, a donc rendu son verdict concernant une réforme territoriale qu'il a voulu à tout prix nous imposer. Même s'il ose se targuer, dans les choix qui ont été retenus, d'un prétendu dialogue avec les organisations syndicales. Ce jeu de dupe, ce simulacre de discussions organisés par les responsables du MCC et des DRAC, ainsi que par des préfets préfigurateurs passés maîtres dans la rétention d'information, nous l'avons amplement dénoncé à longueur d'expressions.

Concernant les DRAC, la seule annonce nouvelle (bon signe ou pas?) est l'implantation de celles de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et Basse-Haute-Normandie, respectivement à Montpellier et Caen, et non à Toulouse et Rouen, chefs-lieux provisoires des nouvelles régions¹. Comme prévu, les autres DRAC auront leur siège à Bordeaux, Dijon, Lille, Lyon et Strasbourg.

Comme prévu, un conseiller dédié à l'action culturelle, sera localisé dans l'un des 40 départements « les plus peuplés », devenant ainsi le symbole affiché de l'échelon de proximité voulu par Manuel Valls. Comme il faut retrancher de ce nombre les localisations des 22 DRAC actuelles, reste à attendre quels seront les départements élus, quelles seront leurs missions et comment ils devront s'organiser pour assurer un minimum de transversalité avec les DRAC sièges ou leurs « satellites ».

Comme pressenti, les différentes implantations des DRAC devront se spécialiser. Aurons-nous bientôt une ex-DRAC Patrimoine et une autre Arts vivants ? Ou pour les fusionnés à 3 une archéo, une M.H. et une spectacle ? Dans les plus grandes régions, voilà qui promet aux partenaires des DRAC de longues escapades pour dialoguer avec les responsables de « pôle thématique » ! Question proximité c'est raté ! A moins de développer à outrance Skype et autres réseaux sociaux.

Dès maintenant, les préfigurateurs et préfiguratrices² vont devoir préparer la création des nouvelles DRAC qui devra être effective dès janvier et, surtout, définir les grandes étapes de leur mise en place jusque fin 2018. **Et c'est là que cela risque de faire mal !**

Car il va falloir rationaliser les moyens, ce qui passera **dès la rentrée 2015** (quel empressement!) par la mutualisation des fonctions support des services de l'État au niveau de chaque ville, le renforcement des services des préfets de région, le doublement des effectifs des plate-formes régionales d'achat. **Il faut donc s'attendre à des mobilités entre directions et préfectures.**

Qui dit « économie » dit également colocalisation sur des mêmes sites de différents services régionaux. C'est ainsi que tous les STAP, aujourd'hui isolés, devront rejoindre les locaux des directions départementales des territoires (avant une prochaine intégration ?).

Parallèlement seront développées de nouvelles méthodes de travail, pompeusement appelées « Administration 2.0 ou 3.0 » ! : développement du numérique, moyens de communication « performants », visioconférences, télétravail,...

A la lecture du communiqué gouvernemental on n'appréciera que très moyennement l'art de dire tout et son contraire en matière d'effectifs. A quelques lignes d'intervalle on peut ainsi annoncer, sans crainte du ridicule, à la fois le maintien de la quasi-totalité des effectifs actuellement en poste et leur baisse drastique à partir de 2016 puisque les services régionaux de l'État devront supporter les 2/3 des efforts de réductions d'effectifs.... Il va être de plus en plus difficile aux responsables du ministère d'évacuer d'un revers de la main les interrogations des agents et de jurer, la main sur le cœur, qu'aucun poste (hormis celui des directeurs qui n'en doutons pas seront rapidement recasés) ne sera supprimé. Gageons que le MCC devra faire les mêmes efforts que ceux qui seront demandés aux autres ministères.

La rentrée promet d'être agitée, y compris dans les DRAC qui ne fusionneront pas mais qui devront ingurgiter la même potion amère ! Nous comptons bien faire alors le siège des préfigurateurs afin qu'ils jouent cartes sur table.

Coordination SUD-DRAC, le 7 août 2015.

¹Le chef-lieu définitif sera arrêté en juillet 2016, après consultation de la nouvelle assemblée régionale issue des élections des 6 et 13 décembre 2015.

² Anne Mistler, Drac Alsace, Arnaud LITTARDI, Drac Aquitaine ; Alain DAGUERRE de HUREAUX, Drac Rhône-Alpes, Bernard FALGA, Drac Franche-Comté, Laurent ROTURIER, Drac Midi-Pyrénées, Marie-Christiane DE LA CONTE, Drac Nord-Pas-de-Calais ; Jean-Paul OLLIVIER, Drac Basse-Normandie.